

Les réseaux des diasporas

André-Louis Sanguin

Volume 38, numéro 105, 1994

L'étalement urbain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022473ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022473ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sanguin, A.-L. (1994). Les réseaux des diasporas. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(105), 495–498. <https://doi.org/10.7202/022473ar>

Les réseaux des diasporas

André-Louis Sanguin

Département de géographie

Faculté des sciences

Université d'Angers

France

Le mot *diaspora* (dispersion en grec) peut être appréhendé selon deux interprétations, l'une maximaliste, l'autre minimaliste. Un usage maximaliste du concept consiste à considérer toute population immigrante en provenance d'un pays tiers comme une diaspora. Ainsi les 36 000 Français et les 36 000 Britanniques de Montréal seraient des diasporas! La signification minimaliste du mot est celle mise en place par Lacoste. Selon cet auteur, la vraie diaspora se traduit par la dispersion de la plus grande partie d'un peuple, à cause de problèmes géopolitiques particulièrement embarrassants et de facteurs de déracinement particulièrement puissants. Et de citer les Irlandais, les Juifs, les Arméniens, les Libanais, les Palestiniens. Deux conditions, pour Lacoste, caractérisent les véritables diasporas : 1) leur nombre doit être supérieur à celui des habitants restés dans le pays d'origine; 2) elles doivent avoir subi un exode massif. Entre ces conceptions maximalistes et minimalistes, une *définition médiane* peut consister à considérer les diasporas comme des communautés ethnolinguistiques immigrantes provenant de pays dans lesquels ont sévi ou sévissent encore la misère, le surpeuplement, l'insécurité, la dictature idéologique ou politique, la discrimination religieuse ou raciale.

Il est sûr que les trois définitions proposées ci-dessus ont un dénominateur commun. En effet, la notion de diaspora comporte une très claire *dimension topologique*. Dans toute diaspora, il y a un centre et des périphéries, il y a un rapport majorité/minorité, il y a un rapport à l'État d'accueil et surtout il y a une relation au sol ou au territoire. Pour se considérer véritablement comme telle, une diaspora doit disposer d'une conscience nationale, culturelle et linguistique. Si la diaspora juive a pu maintenir ses positions et son identité partout où elle est implantée, il en va tout autrement pour beaucoup de diasporas. Qui peut prédire si elles se maintiendront en tant que minorités culturelles dans leur lieu d'implantation ou si elles disparaîtront par assimilation dans l'État d'accueil ou par retour vers la terre d'origine? Des événements tragiques confèrent à certaines diasporas une permanence incontestable. La Shoah pour la diaspora juive, le génocide de 1915 pour la diaspora arménienne, la famine de 1845-1848 pour la diaspora irlandaise ou la traite pour les diasporas négro-africaines ont donné à chacune d'entre elles une communauté de destin que personne n'aurait pu imaginer avant ces tragédies.

Dans la problématique diasporaire, il arrive souvent que la partie du peuple concerné demeurée sur la terre ancestrale cherche à *reterritorialiser la*

diaspora. Ainsi, Palestiniens, Chinois, Arméniens et Israéliens ont développé l'idéologie du retour à la mère patrie. Le maintien du sentiment d'appartenance au sein d'une diaspora est une affaire de volonté et d'acharnement. Aussi Marienstras a-t-il raison lorsqu'il indique que, pour savoir s'il s'agit vraiment d'une diaspora, il faut que le temps ait passé.

Depuis 1945, des flux de migrations ont créé sur la planète des *réseaux de diasporas*. Du coup, beaucoup de nations économiquement développées comptent en leur sein des diasporas structurées. Les problèmes soulevés par cette généralisation des diasporas sont innombrables et l'impact des réseaux diasporaires est général. Ceux-ci introduisent des problèmes ethniques dans les politiques intérieures aux États-Unis, au Canada, en France, en Grande-Bretagne... et même au Japon, archétype de la nation mono-ethnique par excellence jusqu'à récemment. On connaît la force des réseaux de la diaspora chinoise, la plus grande au monde, avec ses 55 millions de personnes. La situation actuelle résulte donc d'une pluralité de tendances historiques.

L'expansion des diasporas s'explique principalement aujourd'hui par des migrations en provenance de pays pauvres vers ceux qui, non seulement leur promettent une vie meilleure, mais aussi sont à la recherche d'une main-d'œuvre à bon marché. Cela explique pourquoi le Japon accepte maintenant des immigrants de Corée, du Viêt Nam et des Philippines. D'un côté, la généralisation des diasporas augmente la globalisation des transports, des communications et des circuits financiers. De l'autre, elle accroît, dans les politiques intérieures de beaucoup d'États, la propension aux frictions internes et aux conflits occasionnels.

Le phénomène diasporaire peut aussi être appréhendé à travers ses *géométries*. En effet, parmi les dynamiques spatiales des diasporas, on observe des mouvements, une circulation, des transferts et des migrations de retour. Les mouvements se réalisent à travers des frontières internationales (Maghrébins vers la France, Indiens vers l'Afrique orientale, Cubains vers les États-Unis, insulaires du Pacifique vers la Nouvelle-Zélande...). Dans les pays d'accueil, les diasporas circulent. Parfois, un phénomène de transfert joue entre diasporas. Ainsi, les habitants des Caraïbes migrent vers la Jamaïque et Porto Rico, tandis que Jamaïcains et Portoricains migrent vers New York. Toutefois, le réseau représente aujourd'hui la géométrie la plus symptomatique des diasporas. En effet, les réseaux diasporaires sont maintenant sous-tendus par une *logistique performante* : associations d'entraide, fraternités religieuses, vols charter et cars affrétés par les vacances au pays, téléphone, télécopieur, courrier électronique, radios ethniques, télévision câblée ou par satellite, vidéocassettes, ordinateurs portatifs. En clair, les communications de haute technologie jouent un rôle important dans les mouvements et communautés diasporaires. Elles changent la nature géographique des diasporas dans leurs patries d'origine et dans leurs nouvelles terres d'accueil. Ainsi, en Union européenne, les communautés tsiganes, turques et maghrébines se sont fortement structurées grâce à la technologie des médias.

Le thème des diasporas relève à la fois de la géographie politique et de la géographie culturelle. Il procure à ces deux branches de la discipline de nouvelles pistes de recherche identifiables comme suit :

- 1) les mouvements des victimes de guerres étrangères ou civiles (Liban, Palestine, Bosnie, Nagorno-Karabakh, Kurdistan, Cambodge...);
- 2) le réseautage et le communautarisme des populations diasporaires, facilités par l'usage accru des nouveaux moyens de communications;
- 3) le rôle de l'État dans le processus diasporaire (comment est-il capable de répondre aux besoins des populations arrivantes?);
- 4) la géographie des transferts de paiement (toute diaspora vivant dans l'État d'accueil envoie des sommes considérables vers les familles ou sur les comptes bancaires restés dans la mère patrie... cf. Turcs en Allemagne, Maghrébins en France, Grecs et Juifs en Amérique du Nord...);
- 5) les nouveaux foyers et les nouvelles patries (degré de perception et d'attachement aux nouvelles localisations vis-à-vis l'ancienne patrie).

En conclusion, le thème des diasporas débouche sur trois aspects essentiels. Premièrement, les processus et les populations diasporaires doivent être pris en compte sous l'angle local, régional, national et international. Deuxièmement, les recherches sur les diasporas doivent être menées dans un cadre interdisciplinaire notamment avec l'anthropologie, l'économie, la science politique, l'histoire et la sociologie, toutes disciplines étudiant le mouvement des populations à travers les frontières internationales et leur impact sur les nouvelles sociétés hôtes. Troisièmement, le phénomène diasporaire ne doit pas se limiter à une localisation spécifique, mais ratisser large de façon à mettre en relief les aspects communs surgissant dans les différents continents et sous-continent. La *géologie diasporaire* présente des modèles de stabilité et de dynamisme sur la carte politique du monde.

Les diasporas avaient joué un rôle important jusqu'à l'ère de l'État-Nation. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, leur importance avait diminué face à l'homogénéisation nationale, à la multiplication des frontières et au caractère explosif des confrontations nationales. Pourtant, parallèlement au rétrécissement des diasporas traditionnelles, le renouveau du milieu économique et technologique international tend à recréer le phénomène de diaspora sous une nouvelle forme. Ainsi, les courants migratoires résultant de l'unification économique mondiale ont conduit au développement dans les pays riches de communautés d'immigrants en provenance de pays pauvres. Après une première période consacrée à l'adaptation dans le nouvel environnement, ces communautés prolétariennes commencent à former des réseaux, en constituant ainsi de nouvelles diasporas ou en développant encore plus les diasporas existantes.

Somme toute, l'importance du phénomène de diaspora, loin de disparaître, a de fortes chances de se développer de plus en plus dans les années et les décennies à venir. Quelles seront les conséquences du développement de cet ancien et en même temps nouveau système en termes de politique et d'espace? Quelle sera la réaction des systèmes et des organisations politiques? D'un strict point de vue empirique et conceptuel, la complexité des phénomènes dépasse de loin le vieux thème de diaspora avec sa *grille de lecture triangulaire* (pays d'origine, diaspora, pays d'accueil). Cette grille de lecture doit être élargie pour prendre en compte les minorités ethniques en interaction avec les diasporas (par exemple, les Turcs des Balkans avec les Turcs d'Allemagne), les organismes supranationaux (Union européenne, Conseil de l'Europe, CSCE, Alena...) et les organisations illégales (mafias, mouvements terroristes, réseaux religieux intégristes). La variété des diasporas a grandi avec leur nombre. La distinction entre diasporas prolétaires et diasporas mobilisées doit être réinterprétée et étendue pour rendre compte des différences d'origine et de culture.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNN, S. D. (1993) *The Internationalization of Diasporas in a Shrinking World*. Communication présentée au colloque international «Les réseaux des diasporas», Larnaca (Chypre), 24-28 avril 1993. Texte non publié.
- CHALIAND, G. et RAGEAU, J.-P. (1991) *Atlas des diasporas*. Paris, Éditions Odile Jacob, 186 p.
- FOSSAERT, R. (1989) Devenir et avenir des diasporas. *Hérodote*, (53) : 158-168.
- GOTTMANN, J. (1993) *The Generalization of Diasporas and the Consequences*. Communication présentée au colloque international «Les réseaux des diasporas», Larnaca (Chypre), 24-28 avril 1993. Texte non publié.
- HARRIS, J. (1982) *Global Dimensions of the African Diasporas*. Washington, Howard University Press.
- LACOSTE, Y. (1989) Géopolitique des diasporas. *Hérodote*, (53) : 3-12.
- MARIENSTRAS, R. (1975) *Être un peuple en diaspora*. Paris, Éditions La Découverte.
- (1985) Sur la notion de diaspora. In *Groupement pour les Droits des Minorités* (éd.) *Les minorités à l'âge de l'État-Nation*. Paris, Fayard, pp. 215-226.
- SANGUIN, A.-L. (1994) Les diasporas et leurs trajectoires dans les grandes métropoles canadiennes, l'exemple de Montréal. *Noroi*, 41(161) : 111-129.
- SHEFFER, G. (1986) *Modern Diasporas in International Politics*. New York, St. Martin's Press.
- TOLOYAN, C. F. K. (1987) *Diasporas*. Mines, Wesleyan University Press.